

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport des champs de formation

« Lettres, langues, sciences humaines et
sociales »

Présenté par

l'Université de Bretagne-Sud

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Laurence Denooz, présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

Le champ *Lettres, langues, sciences humaines et sociales (LLSHS)* est l'un des trois champs disciplinaires proposés par l'université de Bretagne-Sud (UBS), établissement pluridisciplinaire. Forte de son implantation tripolaire (Lorient, Vannes et Pontivy) et son recrutement majoritairement local, l'UBS se présente comme une université de proximité, désireuse de développer une stratégie spécifique de niches (alternance, innovation pédagogique, partenariats économiques...) et répondant aux attentes sociétales et économiques des territoires concernés. Ses axes prioritaires, en termes de formation, sont orientés autour de la lisibilité et la qualité, ainsi que de l'insertion professionnelle et de la sensibilisation à l'entrepreneuriat, en faveur de laquelle l'UBS a ouvert un espace « Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat » (PEPITE & CREER) et créé, en novembre 2014, le statut d'étudiant entrepreneur.

Entièrement sise à l'UFR (Unité de formation et de recherche) LLSHS, l'offre de formation du champ *LLSHS* se compose de cinq mentions de licences académiques (*Langues étrangères appliquées (LEA)*, *Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, *Lettres, Histoire, Sciences sanitaires et sociales (SSS)*), deux licences professionnelles (*Commerce, spécialités Assistant export trilingue et Management et coordination des services et structures d'aide à la personne âgée*) et de quatre mentions de master (*Lettres et langues européennes et internationales (LLEI)*, *Histoire et géographie, Métiers du livre et humanités numériques, Politiques sociales, santé et solidarité (P3S)*), permettant aux étudiants une poursuite d'études en local. À ces masters, s'ajoute le master *Métiers de l'enseignement de l'éducation et de la formation (MEEF)*. Avec ses 2113 étudiants en 2015 (données du Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE)), le champ représente un quart des effectifs de l'université de Bretagne-Sud.

Synthèse de l'évaluation de formations du champ

L'offre de formation se compose de mentions bien structurées, selon le principe de la spécialisation progressive, et caractérisées par la cohérence des enseignements et la progressivité dans les apprentissages. Globalement, elle est pédagogiquement complète et équilibrée, offrant des contenus pédagogiques riches et en adéquation avec les objectifs liés à l'acquisition de connaissances et compétences disciplinaires, transversales, professionnelles et complémentaires. Orientées majoritairement vers le contexte économique et professionnel local et régional, les formations du champ *LLSHS* privilégient aussi le recrutement des étudiants de la Région : une plus grande variété des modalités d'enseignements (formation initiale et continue, en apprentissage, en alternance, en présentiel ou en distanciel) augmenterait leur attractivité nationale et internationale, et aboutirait à une diversification des publics. Dans la même optique, les licences professionnelles gagneraient aussi à mettre en place des modules de remédiation ou de mise à niveau, qui permettent aux étudiants non issus d'un Diplôme Universitaire de Technologie (DUT) ou d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) de s'inscrire aux formations et de s'y intégrer sans difficulté.

Isolée de par ses thématiques disciplinaires, l'UFR LLSHS, structure d'accueil de la formation, compense ce possible cloisonnement en favorisant, entre les différentes mentions, des mutualisations internes qui contribuent à renforcer la cohérence de l'offre : outre les enseignements de langue vivante, préparant aux certifications de langues, les mentions partagent des UE de professionnalisation ou de culture générale. Les mentions reposent en effet, dans leur majorité, sur une architecture cohérente, pertinente et claire, articulant tronc commun et formations spécifiques aux spécialités ou aux parcours. Le master *Métiers du livre et humanités numériques* offre ainsi un tronc commun solide et convaincant, fondé sur l'acquisition des compétences partagées et clairement identifiées. Plusieurs mentions, tant en licences généralistes qu'en masters, souffrent d'une tubularité excessive (licence *LLCER*) et d'un manque de porosité entre les spécialités qui permettraient une personnalisation de son parcours par l'étudiant : apparaissant comme l'agglomérat de plusieurs spécialités sans véritable lien entre elles (d'autant que l'une, *Francophonie, plurilinguisme et médiation interculturelle* est cohabilitée et enseignée à Rennes 2), le master *Lettres et langues européennes et internationales* pourrait cependant être plus cohérent et mieux structuré, tant du point de vue du programme que de l'ancrage dans l'environnement économique, scientifique et même pédagogique ; la mention de master *Histoire et géographie* souffre du même manque de cohésion entre ses trois spécialités qui, pour être bien identifiées, sont relativement cloisonnées et, de ce fait, peu articulées à la thématique spécifique affichée (« maritime et littoral »). La présentation des enseignements de la licence en *Sciences sanitaires et sociales*, très pluridisciplinaire, manque de lisibilité, masquant ainsi en partie la progressivité et l'originalité de l'apprentissage, de même que la licence professionnelle *Assistant export trilingue*, originale dans ce

champ, souffre d'une complexité d'articulation, présentant notamment cinq parcours présents sur trois sites différents pour une cinquantaine d'étudiants par année. Une simplification de la structure permettrait de renforcer la lisibilité de l'offre et de faciliter la gestion de la licence, la coordination et le pilotage.

Dans l'ensemble des formations du champ *LLSHS*, les équipes pédagogiques tentent de compenser la faiblesse de leurs effectifs et le sous-encadrement (licence *Lettres* ; équipe extrêmement réduite en licence *LEA*, en spécialité *Espagnol* de la licence *LLCER* et en *Géographie* pour la licence *Histoire géographique*) par un dynamisme et un investissement importants. Le sous-encadrement amène un désengagement des enseignants-chercheurs dans les formations non généralistes, comme dans la licence professionnelle *Management et coordination des services et structures d'aide à la personne âgée* qui comporte un risque dans le fait que la responsabilité pédagogique en soit confiée à une doctorante, rattachée aux Facultés libres de l'Ouest. Par ailleurs, si les équipes pédagogiques du champ sont globalement très engagées et que leurs compositions sont diversifiées et équilibrées, avec une concordance claire entre la profession des professionnels et les enseignements qu'ils assument, la licence *LEA* gagnerait à asseoir son engagement pour la professionnalisation par l'accroissement de la place faite aux intervenants professionnels. De même, une meilleure articulation entre les licences de *LLCER* et de *LEA* permettrait de réduire les problèmes nets de sous-encadrement.

L'offre de formation du champ est globalement bien ancrée dans le tissu socio-économique régional et les liens sont, tant pour les licences professionnelles que pour les mentions généralistes, clairs et bien définis : au-delà de la participation des acteurs socio-économiques aux enseignements spécifiques ou à l'encadrement des stages professionnalisants, ces liens sont mis en place avec des structures professionnelles adaptées aux objectifs pédagogiques. La licence *Sciences sanitaires et sociales (SSS)* propose ainsi un processus d'accompagnement à la professionnalisation et mène une réflexion approfondie sur l'acquisition des compétences. Certains des partenariats, efficaces et pertinents, notamment en licence professionnelle *Management et coordination des services et structures d'aide à la personne âgée*, gagneraient à faire l'objet d'une formalisation et de conventionnements/partenariats, qui pourraient être initiés au niveau du pilotage du champ. L'amalgame entre certains termes utilisés (convention, partenariat, coopération, cohabilitation...) témoigne de la difficulté de l'université de Bretagne-Sud à se positionner par rapport aux établissements avec lesquels elle collabore. Par ailleurs, si, dans les enseignements, l'équipe pédagogique de la licence professionnelle *Management et coordination des services et structures d'aide à la personne âgée* fait appel aux interventions de professionnels, elle gagnerait à les intégrer dans le jury, respectant ainsi le cadre réglementaire.

De même, les relations fortes avec le milieu socio-économique se traduisent, notamment dans les licences professionnelles, par une grande cohérence entre les enseignements proposés et les besoins des entreprises locales, et la structuration des licences professionnelles et des masters est cohérente par rapport à leurs objectifs professionnalisants. Néanmoins, la réflexion sur le positionnement par rapport au milieu socio-économique et sur la professionnalisation est inégale : très détaillée en licences professionnelles, dans les masters *P3S* et *Métiers du livre et humanités numériques* ainsi que dans la licence *SSS*, elle semble plus superficielle dans certaines licences généralistes (licences *Lettres*, *LLCER* et *Histoire*) ou encore inégale entre les spécialités d'une même mention : dans le master *Lettres et langues européennes et internationales*, la spécialité *Lettres et langues*, à faibles effectifs, gagnerait en lisibilité et en attractivité à réfléchir à la professionnalisation et à la spécialisation en recherche. La licence *LEA* a une dimension internationale qui se traduit par la mise en place de dispositifs de mobilité, notamment par l'offre d'un projet binational et d'un projet tuteuré à l'étranger, en collaboration avec l'Allemagne, l'Espagne et la République tchèque, ainsi que par l'octroi d'un fort coefficient aux enseignements de langue vivante ; les spécialités *Responsable du développement International* et *Ingénierie de projets intra et extra-européens* du master *Lettres et langues européennes et internationales* offrent des cours de matières appliquées en langue étrangère. La licence professionnelle en *Commerce*, spécialité *Assistant export trilingue* propose des modalités de professionnalisation à la fois classiques (alternance, stages, formation continue, mise à disposition de liste de profils et d'offres d'emplois...) et originales (mises en situation, jeux de rôle, participation à une compétition internationale...), qui pourraient constituer un modèle à généraliser. Petit bémol, cependant, le manque de réflexion sur le suivi de l'acquisition des compétences, à l'exception de l'évaluation des projets tuteurés et des stages, ainsi que sur la mise en place d'un portefeuille efficace de compétences risque d'amoindrir les efforts en faveur de la professionnalisation et de l'établissement de liens avec le tissu socio-économique.

Pour les masters non orientés vers la professionnalisation, l'intérêt pour la recherche est précisé, notamment au travers de l'adossé à des laboratoires ou à des équipes de recherche locales et dynamiques. Néanmoins, les faibles taux de poursuite en thèse et la réorientation d'un pourcentage important des étudiants vers le master *MEEF* posent la question de l'efficacité des processus de l'insertion dans le milieu de la recherche. Il est regrettable que les dossiers de mentions de masters fassent état d'un manque de soutien politique et de reconnaissance de l'adossé des masters à la recherche : ainsi, pour pallier la non-reconnaissance de leur propre équipe de recherche locale, le master *Métiers du livre et humanités numériques* est-il adossé à une équipe de recherche grenobloise, proche thématiquement mais trop éloignée géographiquement. Bien qu'il indique que la maquette propose aux étudiants de

première année de master (M1) des conférences scientifiques thématiques et exige des étudiants de deuxième année (M2) la participation à un travail collectif sur un objet de recherche, le dossier du master *Politiques sociales, santé et solidarité (P35)* se désintéresse du nombre de poursuites en doctorat. La spécialité *Littératures et langages* du master *LLEI*, quoique revendiquant une inscription en recherche, n'offre qu'une UE (unité d'enseignement) de spécialisation disciplinaire et limite les enseignements à deux semestres sur quatre.

L'internationalisation des formations pose question, elle aussi : si des conventions d'échange offrent aux étudiants la possibilité d'une mobilité, force est de constater que, même en licence *LLCER*, peu d'inscrits en profitent. Certaines spécialités sont plus proactives que d'autres, y compris au sein de la même mention. Dans le master *Lettres et langues européennes et internationales*, seules les spécialités *Responsable du Développement international* et *Ingénierie de projets intra et extra-européens* proposent des stages à l'étranger, des cours faits par des professeurs invités, des matières d'application dispensées en anglais, deux semestres à l'étranger... Le champ *LLSHS* aurait intérêt à mettre en place une véritable procédure d'internationalisation : cours en langue étrangère, sensibilisation à la mobilité, codiplomations, soutien administratif aux étudiants en mobilité sortante... L'apprentissage et la certification linguistiques, bien que proposés notamment en licence *LLCER*, restent globalement insuffisants, de même que la place faite au numérique et aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), actuellement en développement dans certaines filières, et mériterait d'être renforcée.

Globalement, les équipes pédagogiques de licences généralistes témoignent d'une attention marquée pour la provenance et les caractéristiques du public étudiant : le suivi pédagogique est sérieux, dès la première année de licence (L1), et l'aide à la réussite se traduit par plusieurs dispositifs originaux et innovants, notamment en licence *LLCER*, qui propose, outre les dispositifs classiques (tutorat, enseignant-référent, monitorat), le parrainage des primo-entrants par les étudiants plus avancés, un parcours « atout réussite », des réorientations bien pensées et clairement identifiables par les étudiants en difficulté. L'anticipation des problèmes pédagogiques est aussi au cœur de la réflexion, notamment au travers du processus « La fac avant ton bac », permettant aux lycéens de valider par anticipation certains enseignements de la L1.

Dans toutes les mentions, et peut-être au niveau du champ, voire de l'université, les outils de pilotage pourraient être systématisés, complétés et améliorés, de façon à rendre plus efficaces les instruments artisanaux actuels. Le suivi des diplômés, sauf dans certaines licences professionnelles, est globalement déficient. La plupart des mentions du champ souffre, à des degrés divers, d'une carence dans la mise en œuvre du conseil de perfectionnement, qui existe, mais dont l'autonomie et l'efficacité posent question, en l'absence en son sein d'étudiants et d'acteurs issus du monde professionnel.

Points forts :

- Dynamisme et investissement importants des équipes pédagogiques.
- Bonne implantation dans le contexte socio-économique local et efficacité des dispositifs de la professionnalisation dans les mentions professionnelles et les masters professionnalisants.
- Qualité de la construction pédagogique par rapport aux attentes/besoins et structuration favorable à la progressivité de l'acquisition des connaissances et des compétences.

Points faibles :

- Déficit important des dispositifs de pilotage : manque de formalisation des conseils de perfectionnement, des dispositifs d'évolution des programmes, des suivis des diplômés, du suivi de l'acquisition des compétences, de l'autoévaluation.
- Manque d'internationalisation des formations.
- Manque d'adossement à la recherche.

Recommandations :

- Développer des outils de pilotage efficaces.

- Pour élargir le public potentiel, attirer des étudiants extérieurs et envisager de nouveaux horizons professionnels, il serait utile de diversifier les modalités d'enseignements et d'établir une politique d'internationalisation.
- Porter une attention particulière à l'offre de formation dans la Région et au sein de la COMUE (Communauté d'universités et d'établissements) université Bretagne Loire (UBL), pour augmenter les possibilités de différenciation et agir sur l'attractivité régionale, nationale et internationale.

Avis global du comité d'experts

Le champ *LLSHS* de l'université Bretagne-Sud a le souci de présenter une offre complète, avec des formations classiques et généralistes. Même si globalement l'on peut regretter parfois l'absence de l'appui à la professionnalisation et spécialement du stage ainsi qu'un excès de tubularité, l'offre de formation se distingue globalement par une réelle qualité de la construction pédagogique.

L'homogénéité et la cohérence du champ *LLSHS* posent question, tant sur la réflexion autour de ses périmètres que de la relecture et de l'harmonisation des dossiers de mentions : non seulement la licence professionnelle *Management et coordination des services et structures d'aide à la personne âgée* n'est pas présente dans le dossier champ *LLSHS*, mais, dans son propre dossier, la licence *LLCER* affiche son appartenance à un autre champ, pourtant inexistant. En raison d'un excès de tubularité de nombreuses mentions empêchant les mutualisations et les croisements de parcours, le champ peine à se construire une véritable identité.

L'offre de formation pourrait à terme être fragilisée par le sous-encadrement des enseignants-chercheurs dans plusieurs filières et par l'insuffisance des outils de pilotage (suivi des étudiants sortants, conseil de perfectionnement, dispositifs d'aide à la réussite et/ou de remise à niveau, accompagnement du projet professionnel, dispositif d'auto-évaluation, portefeuille de suivi des compétences, certifications, place du numérique), sur la définition desquels il devient urgent de mener une réflexion avec l'ensemble des acteurs. Une autre faiblesse majeure porte sur le manque d'ambition de la politique d'échanges internationaux.

Observations de l'établissement

DOSSIER SUIVI PAR :

Cellule d'aide au pilotage
lucie.garnier@univ-ubs.fr
02 97 01 70 66

Jean PEETERS,
**Président de l'Université Bretagne
Sud**

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
**Directeur du département évaluation
des formations et diplômes**
**Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement
Supérieur**
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES –
CHAMP LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation du champ Lettres, langues, sciences humaines et sociales.

La lecture du rapport de l'HCERES sur le champ Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales fait naître des questionnements sur le rapport lui-même, et elle rend nécessaire l'apport d'éléments supplémentaires pour expliciter certains points qui manifestement sont restés obscurs à l'évaluateur.

Dans un premier temps, nous sommes surpris car à aucun moment dans le dossier la licence LLCER n'a été positionnée dans le champ SHS. Il est vrai que dans le cadre de la « spécialisation progressive », certains enseignements d'un domaine sont proposés aux étudiants de l'autre domaine. De plus la place accordée à la licence pro « Management et Coordination des services et structures d'aide à la personne âgée », est démesurée au regard du nombre d'étudiants (27 étudiants sur 2113) et du peu d'investissement en ressources humaines de l'UFR du fait de l'éloignement (Guingamp) et de la nature du partenariat (inscription en parallèle d'étudiants de l'Université Catholique de l'Ouest).

Toutefois, l'UFR LLSHS est consciente de la faiblesse actuelle des « outils de pilotage » des formations que sont les Conseils de Perfectionnement, l'évaluation des enseignements. C'est pourquoi, depuis 2016, toutes les formations sont rattachées à un conseil de perfectionnement ; certaines formations de masters se sont saisies de la question de la modularisation pour faciliter la diversification des recrutements (« Patrimoine », « Aménagement ») ; enfin, la certification des compétences est présente dans l'UFR mais par l'intermédiaire de la politique de l'UBS (CLES, C2i et C2i2e). Heureusement, le CLES n'est pas exclusivement proposé aux étudiants de LLCER, si tel était le cas, il raterait sa cible.



Il est également vrai que l'UFR LLSHS n'a pas encore établi une stratégie solide en matière de partenariat (UCO, Saint-Cyr, CCI du Morbihan). En effet, la situation est le fait d'une agrégation de partenariats plus ou moins anciens qui n'ont pas la même forme. Il faudra, avec l'accord de tous les acteurs, professionnaliser nos différentes collaborations. Enfin, à la différence de certaines autres composantes, les partenariats représentent une part assez faible des étudiants de l'UFR.

Deux recommandations/évaluations posent des problèmes plus fondamentaux : l'internationalisation des formations et la place de la recherche.

Pour l'internationalisation des formations, l'UFR LLSHS ne développe pas une stratégie et une politique propre, elle s'insère dans la politique de l'UBS en collaboration avec le Service des Affaires Internationales dans le cadre de la politique de développement de l'UBS : certes les départs des étudiants anglicistes sont faibles dans le cadre des échanges Erasmus, mais les conditions économiques et l'absence de volonté de partenariat des universités anglo-saxonnes sont une partie de l'explication. Par contre, la quasi-totalité des étudiants candidats à un poste d'assistant en anglais est validée par le CIEP.

Enfin pour la question de la recherche, l'argument de la non poursuite en doctorat d'étudiants d'un master à vocation « professionnalisante » est particulièrement spécieux. Le rapport ne tient pas compte de la forte participation des enseignants-chercheurs dans les formations de licence, il ne tient pas compte non plus des efforts de l'UFR pour développer les masters à finalité recherche : Littérature et Langage, Histoire, P3S. Certes en Littérature et Langage, une seule UE est consacrée à un enseignement disciplinaire, mais la rédaction d'un mémoire de recherche sur la moitié de l'année n'est pas seulement un exercice d'acquisition de compétences transverses.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS
Président de
l'Université Bretagne Sud



Présidence

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.